

EDITORIAL

Enfin une CCAT à Walhain !

Ecolo-Walhain n'était pas encore constitué que certains d'entre-nous, il y a plus 8 ans, faisaient déjà connaître leur argumentaire en faveur de la constitution d'une CCAT (*) à Walhain. Deux ans plus tard, les partis d'opposition étaient unanimes pour réclamer sa création durant la campagne électorale de 1994.

En dépit de quelques vices de procédures et l'absence de consensus pour un choix plus équilibré de ses membres, nous nous réjouissons aujourd'hui de sa constitution : cette Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire permettra tant la participation des habitants au devenir de leurs villages que la sauvegarde du caractère rural de notre territoire communal. Nous comptons sur son Président, l'ancien Bourgmestre Marcel Bourlard, pour en assurer un fonctionnement harmonieux et efficace pour notre commune.

La pression du développement de Louvain-La-Neuve se fait de plus en plus forte. Chaque jour, des décisions sont prises sans qu'il n'y ait de réelle maîtrise du cadre futur dans lequel elles s'inscrivent. Il est grand temps de se doter d'instruments pour assumer le développement que nous choisirons ensemble. Voilà pourquoi tant de voix s'étaient mobilisées dès 1994 sur ce sujet. Nous approuvons donc la création de cette CCAT et saluons, à cet égard, certains efforts accomplis par la majorité envers quelques-unes des nombreuses propositions émanant de l'opposition.

Mais, paradoxalement, sur le terrain, permettez-nous de stigmatiser la faible capacité de concertation de notre

équipe dirigeante. La pratique des dernières enquêtes commodo-incommodo (trop discrètes) en constitue un singulier exemple. Tant en matière de sentiers qu'en ce qui concerne la discothèque de Walhain, le Collège ne parvient pas à concilier facilement les parties en présence. Pour avoir bien étudié ces questions, il est indéniable que la seule enquête légale ne permet pas de réunir tous les éléments préalables à la prise de décision. Pour ces raisons, le groupe Ecolo a demandé un moratoire sur la suppression des sentiers et demandera à la CCAT de se pencher en priorité sur les voies de déplacements lents.

Du changement à Walhain : oui, nous osons le dire, il y en a positivement. Et nous espérons qu'il en y en aura davantage encore autour des travaux de la nouvelle Commission Consultative d'Aménagement du Territoire. Car si les mentalités changent (par exemple, saluons l'annonce des fauchages tardifs), les vieux réflexes ne se perdent pas (par exemple, pulvérisations illégales des bords de route) comme nous nous en faisons l'écho dans ce journal.

Nous restons donc dans le cadre d'une opposition constructive : c'est une question de service public.

Pour Ecolo-Walhain,
Jean-Marie Gillet.

(*) CCAT (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire) : commission communale constituée par appel public de membres bénévoles représentant les secteurs public et privé de manière équilibrée. Son fonctionnement est régi par un Décret régional wallon. Instaurées dans un nombre toujours croissant de communes et malgré leur caractère consultatif, elles se révèlent un outil participatif efficace en matière d'aménagement du territoire communal.

Dans ce numéro

Page 2

- Eux aussi, ils en ont pris pour six ans
- Salut Léopold !
- Prix orange

Page 3

- Un cartable vert pour la rentrée scolaire
- Prix citron

Page 4

- La recette de Tante Jacqueline
- Mobilisation à grande vitesse
- Ecolo-Walhain a proposé au Conseil communal
- Fête de la Mobilité

Eux aussi, ils en ont pris pour six ans...

Dans son précédent numéro, l'Avis-en-Vert vous faisait mieux connaître les deux conseillers communaux et la conseillère de l'aide sociale Ecolo. Deux Ecolo de Walhain ont aussi été élus conseillers provinciaux pour un mandat de six ans lors des élections du 8 octobre 2000. Contrairement aux élections communales, Ecolo-Walhain ne pensait pas du tout envoyer deux élus au Conseil provincial du Brabant wallon. Mais la conjonction de l'ordre de la liste et des voix de préférence nous ont pourtant offert cette très bonne surprise.



Surprise d'autant plus réjouissante qu'Ecolo est la seule force politique de Walhain à compter des mandataires provinciaux. C'est aussi une ouverture sur les autres niveaux de pouvoir et sur les autres acteurs politiques locaux. Intégrés dans un groupe de 11 élus Ecolo, nos deux conseillers provinciaux siégeront dans l'opposition face à la même majorité PS-PRL que sous la précédente législature et se paralysent tout autant mutuellement. Mais ces deux autres élus Ecolo, les connaissez-vous vraiment ?

Licenciée en Sciences Politiques et Sociales et en Sciences Familiales, Catherine Ronse part vivre deux ans en Californie à la fin des années '60. Cette expérience marquera un tournant dans sa vie, car elle y prend conscience que le mode de vie de consommation effrénée est incompatible avec la justice sociale et la survie de la planète. De retour en Belgique, elle s'investit dans le lancement d'une école à pédagogie active (Freinet) et elle participe activement à une école « expérimentale » où elle s'occupe, entre autres, de l'atelier de boulangerie, activité qu'elle a poursuivie jusqu'aujourd'hui. Deux ans au Mexique dans le cadre d'un projet de coopération au développement lui permettront d'élargir son horizon à une autre culture. Avidée de communication, elle parle 5 langues. Un voyage à pied de 3 mois (Walhain-Compostelle) lui donne aussi l'occasion d'expérimenter la dimension de la durée, face à la vitesse. Catherine fait partie de ceux qui ont fondé le parti Ecolo en 1980 et y a assumé diverses responsabilités. Elle est particulièrement sensible aux problèmes de pollution et du réchauffement climatique, est active dans le domaine de la consommation « responsable » et voudrait aider à promouvoir les circuits courts de production/consommation, là où c'est possible.

Dès l'adolescence, Christophe Legast se sent interpellé par la lecture d'articles de presse sur les risques d'un réchauffement climatique provoqué par la pollution de l'air (effet de serre). Ce n'est toutefois qu'à la fin de ses études en Sciences politiques et en Droit administratif qu'il s'est résolument engagé dans l'écologie politique au début des années '90, afin de contribuer à la défense de l'environnement, mais aussi à la justice sociale et à la transparence démocratique. Déjà conseiller provincial depuis six ans, il a principalement consacré son premier mandat à la démocratisation de la province (fonctionnement du conseil, dépolitisation des nominations, etc.) et à la protection de l'environnement (nuisances des élevages intensifs, impact des ondes électromagnétiques, etc.). Ce qui ne l'a pas empêché de s'investir aussi au niveau plus local (protection des paysages, politique des déchets, aménagement de places de village, etc.). Christophe est aujourd'hui conseiller juridique au service d'études d'Ecolo. Passionné de nature et de grands espaces, il initie sa petite famille de quatre enfants aux plaisirs de la vie en plein air et de la randonnée en montagne. C'est maintenant son fils aîné de 10 ans qui veut l'emmener vers les hauts sommets !

Danièle Gallez

Salut Léopold !

C'est vrai, nous n'étions pas toujours d'accord avec lui. Sans être partisan, notre échevin Léopold Masset savait en tous cas écouter. Puisse le Collège continuer à s'inspirer de son attitude d'ouverture. Avec son départ du paysage politique communal, c'est ici l'humaniste que nous saluons. Bon vent à lui. Il reste tant de voyages à faire, de livres à lire, de musique à écouter et de projets à réaliser...

Prix orange

Aux classes vertes organisées pour la première fois en 2^{ème} et 3^{ème} maternelles de l'école de Tourinnes.

L'enthousiasme des préparatifs des écoliers faisait plaisir à voir. Gageons que l'éveil à la nature fera germer chez eux une sensibilité à son respect par l'émerveillement. Ce prix nous l'étendons de manière rétroactive aux autres écoles de la commune qui partent en classes vertes avec leurs petites têtes blondes et brunes, parfois depuis plusieurs années



Un cartable vert pour la rentrée scolaire

Les vacances vont bon train, mais nous le savons bien, la rentrée scolaire finit toujours par arriver et avec elle, la composition des cartables de nos chères petites têtes blondes.

Avant de vous lancer dans l'établissement de la liste de tous les articles scolaires à acquérir, nous voudrions ici vous faire quelques propositions qui ne vous coûteront pas plus cher (que du contraire) et qui ont pour but de mieux prendre en considération la santé de votre enfant, ainsi que l'environnement dans lequel il est amené à grandir.

Avec quelques astuces, un cartable (même bleu, rouge ou jaune) peut devenir vert :

- à la place du cartable en plastique, peu écologique, ni résistant, donc non durable, deux possibilités de matières s'offrent à vous : soit un cartable en toile pour les plus jeunes, léger et facilement lavable, soit en cuir pour les plus grands, résistant pendant plusieurs années ;
- plutôt qu'un plumier en plastique et déjà garni d'ustensiles inutiles ou de piètre qualité, préférez un plumier en cuir, coton ou toile (moins polluant) et à remplir selon les besoins réels de votre enfant ;
- vous garnirez ainsi ce plumier de préférence avec des stylos rechargeables, des crayons en bois non peints (qui peuvent donc être mordillés sans risque), une latte et un taille-crayon en bois ou en métal (qui résiste plus longtemps) ;
- plutôt que d'utiliser un correcteur (genre Tippex) à solvant toxique, il existe des correcteurs liquides à base d'eau ou d'alcool, ainsi que des correcteurs à ruban, tout à fait inoffensifs pour votre enfant et pour notre environnement ;
- les classeurs en plastique seront bien entendu oubliés au profit de ceux en carton, recyclables, qui seront remplis d'intercalaires cartonnés et de feuilles de papier recyclé !

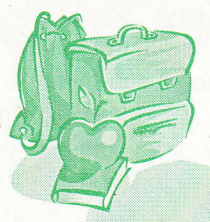
Entre parenthèses, le petit matériel, tel que pots de colle, correcteurs, stylos, bics, marqueurs,... constitue des déchets chimiques qu'il convient dès lors de ne pas jeter à la poubelle, mais de déposer au parc à conteneurs.



Enfin, n'oublions pas non plus les repas de nos adorables bambins. Là aussi, il est possible de faire facilement des économies tout en contribuant à la santé de nos enfants et à la qualité de notre environnement :

- les bouteilles, canettes et autres berlingots de boissons peuvent ainsi être remplacés par une gourde réutilisable et remplie à partir d'un plus grand conditionnement ou, plus simplement encore, du robinet d'eau ; vous pourrez aussi y ajouter quelques glaçons pour garder la fraîcheur ;
- la boîte à tartines (Tupperware ou autre) remplacera avantageusement l'emballage jetable en aluminium ou en plastique ;
- et pour l'en-cas de 10h ou 16h, honnêtement que préférez-vous : la friandise industrielle dans son emballage individuel ou un goûter maison dans sa boîte fraîcheur, à moins que ce ne soit un fruit de saison ? Vous pouvez également proposer à l'enseignant d'organiser un dix heures collectif (biscuits, gaufres, cake, cageot, etc.), que chaque enfant apportera à tour de rôle.

Voilà donc quelques pistes qui, nous l'espérons, vous guideront lors de la prochaine rentrée scolaire et permettront peut-être de sensibiliser parents, enseignants et écoliers quant à l'importance de tous les petits gestes quotidiens pour leur santé et notre environnement.



Caroline Dawagne

Prix citron



Avouons qu'on y avait cru un tout petit peu à la fin des pulvérisations communales et au fauchage tardif à Walhain. Mais où avions-nous la tête ? Nous étions en période électorale et il s'agissait pour notre majorité de ratisser large, en teintant son programme d'un peu de vert, panneaux routiers à l'appui. Le journal communal de juin 2000 annonçant même la fin "presque totale" des pulvérisations. Or que constate-t-on aujourd'hui ? C'est que les élections étant terminées et alors qu'elle annonce la poursuite des fauchages tardifs, **la commune a recommencé à pulvériser les bas côtés aux herbicides**, ce qu'interdit pourtant clairement la Région wallonne afin de sauvegarder les nappes phréatiques. Une gestion en bon père de famille, ça ? Un bon père de famille se soucie par définition de l'avenir, de la santé et donc de l'eau de ses enfants et petits enfants. Quelle mauvaise foi ! Nous avions prévenu que nous ne resterions plus les bras croisés : nous avons donc dénoncé cette infraction auprès du service compétent de la Région wallonne.



**Pour tout contact
et information**

Jean-Marie Gillet
☎ 010/ 65.74.41
ecolo@walhain.net

Nos élus

Agnès Namurois
Rue des Combattants, 57
Walhain Saint Paul
☎ 010/65.83.97

Vincent Lethé
Rue de la Cure, 18
Tourinnes Saint Lambert
☎ 010/65.55.22

Marianne Sand
Rue Warichet, 3
Nil Saint Vincent
☎ 010/65.07.83

Editeur responsable

Christophe Legast
Rue des Cours, 9
1457 Perbais
☎ 010/65.07.87

Mise en page

Jacques Coppin



La recette de Tante Jacqueline

Petite salade expresse

Dans un saladier, émietter 200 g de thon au naturel. Y ajouter 250 g de riz froid, 1 petite boîte d'anchois finement hachés, 1 petit concombre en dés ou en lamelles selon le choix, le jus d'1 citron, 1 cuillère à soupe de vinaigre de

cidre, 4 cuillères à soupe d'huile d'olives et 1 poignée de ciboulette hachée. Complétez par 2 poignées de salade au choix, du sel, du poivre et un peu de persil haché. Mélanger et servir frais.

Jacqueline Foret

Ecolo-Walhain a proposé au Conseil communal

Motion de soutien aux agriculteurs pour une agriculture de qualité : outre la prise en compte par les autorités d'une commune rurale des difficultés spécifiques de ses agriculteurs, nous avons proposé que notre commune demande aux autorités fédérales, régionales et européennes de soutenir entre autres le développement de circuits courts de distribution ainsi que l'émergence d'une agriculture locale labellisée et/ou biologique. La Belgique importe en effet 70 % de ses produits bio : il y a donc un important marché à développer. De même, le circuit court permettrait l'achat local de produits

fermiers et valoriserait le savoir-faire de nos agriculteurs. La commune aurait pu accepter de jouer un rôle de promotion de ce commerce local. Eh bien non : venant de la minorité Ecolo, cette motion a été rejetée en bloc par la majorité, à l'exception notoire d'une abstention en son sein. Au lieu de cela, une motion de la majorité, sans perspective ni ambition, a été adoptée par la majorité, à l'exception toujours aussi notoire de la même abstention.

Pour nos autres propositions déposées au Conseil communal, consultez notre site internet ou contactez-nous.

Mobilisation à grande vitesse

Cette fois-ci, sauf nouveau coup de théâtre toujours possible dans notre petit pays surréaliste, une nouvelle ligne de chemin de fer express traversera notre commune le long de l'autoroute E 411 d'ici quelques années. Elle a pour but de désengorger nos routes et autoroutes saturées quotidiennement jusqu'à l'absurde. Cette ligne à grande vitesse pourrait donc être un bon plan pour commencer à sortir de la logique du "tout-à-la-voiture".

Mais pas à n'importe quel prix. Deux problèmes majeurs se posent en effet, comme nous l'évoquions déjà dans notre journal n° 24 de l'été 2000 : le bruit

supplémentaire et les expropriations, sans oublier la situation des riverains qui, évitant de justesse l'expropriation, seront au premier rang.

Une structure anti-bruit (e.a. mur, végétation dense) aurait été une de nos priorités à réaliser en cas de participation à une majorité. Alors plutôt que de nous opposer à cette voie ferroviaire, dans ce cas-ci comme Don Quichotte face à son moulin à vent (de Tiège), concentrons dès aujourd'hui notre énergie en veillant à influencer le projet dès son élaboration.

A suivre donc...

Vincent Lethé

A noter d'ores et déjà dans vos agenda (ou à afficher sur votre frigo...)

Dimanche 30 septembre : Fête de la Mobilité

organisée par Ecolo-Walhain en clôture de la semaine du même nom.

Au programme des festivités : balade familiale à vélo et barbecue champêtre.

Pour tout renseignement et inscription, contactez Caroline Dawagne au 010/65 61 50.

